

## **Le b.a.-ba de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite**

La fréquentation de manifestations culturelles devrait être évidente pour tout le monde, mais représente cependant souvent un défi pour les personnes à mobilité réduite. Pour améliorer les choses, voici quelques conseils à l'intention des organisatrices et organisateurs sur la manière de faciliter ou de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

### **Sur Internet et dans les documents imprimés**

- Indiquer des numéros de téléphone ou des adresses e-mail où les personnes à mobilité réduite peuvent s'informer sur la manière d'acheter des billets pour les places (accessibles en fauteuil roulant) qui leur sont réservées.

### **Prix des billets**

- Notamment lorsque le **lieu de représentation est difficile d'accès** pour les personnes en situation de handicap.
- Une tarification appropriée pour les personnes en situation de handicap et leurs accompagnant-es pourrait ressembler à ceci:
  - **Rabais:** jusqu'à 50%
  - **Assistance:** un-e accompagnant-e entre gratuitement lorsque l'accès est difficile.

### **Devant le bâtiment**

- Places de parc réservées aux personnes en situation de handicap ou possibilités de parcage de véhicules pour les personnes en situation de handicap.
- Pas de marches à l'entrée, si nécessaire rampe ou ascenseur d'escalier.

### **Dans le bâtiment, en général**

- Signalisation claire de l'accès sans barrières.
- Pas de marches. S'il y en a, ascenseur d'escalier et mains-courantes
- Plan de la salle: places accessibles en fauteuil roulant clairement signalées. Place assise pour les accompagnant-es.
- Lors de manifestations debout: zone réservée aux personnes à mobilité réduite.
- W.C. pour personnes en situation de handicap avec mains courantes à gauche et à droite, évent. avec Eurokey.
- Lors de la signalisation, ne pas oublier que la hauteur d'yeux des personnes en fauteuil roulant est plus basse.
- Lors de visites guidées, veiller à placer les personnes en fauteuil roulant devant.
- Instruire le personnel au sujet de possibles mesures d'aide.

### **Dans le bâtiment: à la caisse**

- Si possible à hauteur de fauteuil roulant.
- Terminal de paiement mobile.

### **Dans le bâtiment: au foyer**

- Le bar ou le débit de boisson doivent également être accessibles aux personnes en fauteuil roulant.
- En cas de tables hautes, toujours prévoir quelques tables basses avec des chaises.

**Toutes les informations relatives à l'accessibilité figurant sur le site Internet et dans les documents imprimés permettent de détendre la situation sur place. Un personnel sympathique et bien informé résout les situations d'urgence.**

Vous trouverez d'autres conseils dans le guide «[Pour une sortie culturelle accessible](#)» de Culture inclusive.